REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 — PREMIERE CIRCONSCRIPTION DE SAINT-ETIENNE

Alexandre de FRAISSINETTE

Remplaçant éventuel : **Docteur Bernard MULLER**

Candidat républicain de défense des libertés démocratiques et de progrès social

ELECTRICES, ELECTEURS...

PRESENTER UN PROGRAMME EST CHOSE DELICATE.

PROMETTRE BEAUCOUP POUR PEU TENIR NE SERA JAMAIS MON FAIT.

Si j'ai pris la décision d'être candidat aux élections législatives prochaines, c'est pour la seule et unique raison que j'en ai senti la nécessité.

Diriger une très grande ville de 204.000 habitants, exige une volonté de réussite, de l'obstination pour obtenir des résultats.

Je n'insisterai jamais trop en affirmant que mon désir est de voir grandir, prospérer notre SAINT-ETIENNE et ses communes voisines et derendre profitables à tous les réalisations obtenues dans cette ville que j'ai l'honneur d'administrer depuis plus de 15 ans.

C'EST VRAI, ma 16e année de Maire a déjà commencé et cette stabilité facilite la réussite.

Toujours sur les grands problèmes, les importantes décisions, l'unanimité du Conseil municipal de Saint-Etienne s'est réalisée, quelles que soient les raisons politiques qui auraient pu diviser.

C'EST MA PLUS GRANDE SATISFACTION. JE NE CESSERAI DE L'AFFIRMER.

Comment ne pas être convaincu aussi des efforts faits par les Conseils municipaux de ces 4 communes : TERRE-NOIRE, ST-GENEST-LERPT, SAINT-JEAN-BONNEFONDS, LA TALAUDIERE, **qui ont obtenu les résultats qui leur font le plus grand honneur.**

Sachez bien, électrices, électeurs de ces 4 communes, que le Conseil municipal de Saint-Etienne a toujours manifesté son désir de vous aider.

Dire que tous ces problèmes municipaux sont passionnants, est une vérité.

Dire que tous les problèmes de l'enseignement, de la jeunesse sont passionnants, est une exactitude.

Pour obtenir ces résultats, il faut qu'une part de la T.V.A. (taxe à la valeur ajoutée) perçue au profit exclusif de l'Etat soit l'objet d'une juste péréquation entre l'ensemble des communes, surtout quand elles sont en pleine expansion.

Il y a nécessité à favoriser l'expansion économique de notre région qui constitue la base la plus sûre et la plus sérieuse de la protection de l'économie régionale.

EQUIPEMENT SCOLAIRE

Beaucoup de choses ont été faites en tous les degrés d'enseignement, autant dans les 4 communes qu'à SAINT-ETIENNE.

Pour ne parler que de cette dernière ville, je dois constater que, depuis 14 ans, 650 classes ont été construites.

Il reste encore à construire un chiffre important : environ 90 classes primaires supplémentaires.

Le développement de certains quartiers, soit dans la zone industrielle des cantons Nord-Est et Nord-Ouest, soit dans le quartier de la Métare, impliquera la création d'un nombre de classes important.

Il faudra, en outre, construire des collèges d'enseignement général dans les quatre cantons de la Ville, tant pour les jeunes gens que pour les jeunes filles.

Pour le second degré, deux lycées : un de filles, un de garçons, ont été construits, le chantier du nouveau lycée technique de filles est en pleine activité, et le nouveau lycée technique municipal sera bientôt en construction.

Enfin, l'enseignement supérieur, en suppléant à l'Ecole nationale supérieure des Mines, a reçu approbation et en 1961-1962 on a vu à Saint-Etienne un Collège Scientifique universitaire, un Institut des Sciences Juridiques et Economiques, une Ecole d'Ingénieurs de Fabrication et de Techniciens Supérieurs, l'ouverture d'un Centre associé au Conservatoire national des Arts et Métiers, la création d'une annexe de l'Ecole supérieure de Commerce de Lyon et, enfin, depuis quelques jours, un Centre Littéraire d'Enseignement Supérieur.

Dans l'avenir, ces collèges ou centres seront remplacés par des constructions nouvelles adaptées aux nécessités d'un Enseignement complet et une Cité Universitaire y sera adjointe.

URBANISATION ET CREATION DE ZONE INDUSTRIELLE

Le plan d'urbanisme de l'agglomération stéphanoise sera bientôt approuvé et des zones industrielles seront créées.

Une première à Saint-Etienne, sur 20 hectares de terrain, est en voie d'achèvement et dans les cantons Nord il faut prévoir la création d'une zone industrielle plus complète.

La création d'une voie de desserte, dite : boulevard industriel, facilitera les transports.

VOIRIE ET AUTOROUTES

Les aménagements de voirie sont d'une énorme importance et il faudra sans cesse agir pour obtenir rapidement les crédits de l'autoroute qui doit faciliter les liaisons de FIRMINY à GIVORS en traversant SAINT-ETIENNE et qui entrera dans la période de réalisation l'année prochaine.

EAUX

Nous constatons que nul n'a manqué d'eau dans les 4 communes et combien d'autres, ainsi qu'à SAINT-ETIENNE, dans cette année de sécheresse.

Pour une amélioration plus homogène, il faudra créer une nouvelle conduite.

LOGEMENT

Il faut donner aux familles des logements sains et convenables. Déjà de multiples opérations : Beaulieu, la Métare, Montreynaud, La Bâtie, le Monteil, etc... et dans les quatre communes, ont été réalisées et les résultats sont convaincants.

Il faut continuer tant en locatif qu'en accession à la propriété, et le concours du Pouvoir Central est indispensable et la législation sur les H.L.M. **et la** fixation des loyers doit être modifiée.

RENOVATION URBAINE

Travail délicat et difficile qui, déjà, est **en** voie de réalisation à SAINT-ETIENNE.

SPORTS

De nouveaux stades ont été créés à **Méons**, à **Villebœuf**, à **l'Etivallière**, à **Léon-Nautin.** Il reste encore beaucoup de travaux à faire et chaque année des compléments seront apportés.

Enfin, la piscine d'hiver tant désirée est en construction.

L'équipement des jardins est une nécessité pour assurer le repos aux anciennes et anciens et permettre les ébats des enfants.

EQUIPEMENT SOCIAL

L'équipement social devient une nécessité. Il faut créer des logements-foyers pour les personnes âgées et, **déjà, une première réalisation est en cours.**

EQUIPEMENT CULTUREL

En plus de l'aménagement de bibliothèques, de musée d'art, de l'Ecole régionale des Beaux-Arts, **une Maison de la Culture sera construite à SAINT-ETIENNE et ce sera le prototype nécessaire à l'exécution d'un programme national.**

HYGIENE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

Il est révoltant de laisser des enfants souffrants ou inadaptés livrés à un sort injuste et c'est dans ce but que des centres éducatifs ont été créés, c'est un honneur pour notre ville.

SECURITE

Dans une agglomération importante les problèmes de sécurité se posent avec acuité et c'est une des raisons qui nous a fait créer l'actuelle caserne des Pompiers, modèle d'organisation.

ABATTOIRS

De nouveaux abattoirs seront mis en service dans quelques semaines et la santé publique recevra protection.

TRANSPORTS

Il faut absolument améliorer la rapidité et le confort des transports C'est ce qui a été fait et ce qui doit être continué.

EDIFICES CULTUELS

Dans toute la mesure du possible, les édifices cultuels ont été rénovés.

PROGRES SOCIAL

Nécessité que les traitements et salaires soient mis en conformité avec les augmentations très sensibles du coût de la vie et lutter contre le sous-emploi et le chômage.

La famille doit recevoir une très grande protection, faire l'objet de soins attentifs et vigilants, car notre jeunesse constitue l'avenir du PAYS.

Dans un monde en pleine évolution, il faut à chaque instant remettre à l'étude les projets et ne pas se laisser dominer par le progrès.

TOUT CELA NE PEUT SE FAIRE QUE DANS LA PAIX.

Papas et mamans qui avez souffert, vous tous, hommes et femmes, qui avez souffert de ces années atroces que nous avons vécues, nos enfants ne doivent pas en connaître le retour.

Tous unis dans le souverain devoir de lutter de toutes nos forces, de toutes nos énergies pour l'établissement d'une PAIX définitive dans le monde.

C'est l'œuvre essentielle, à laquelle les efforts communs doivent aboutir.

Mon remplaçant éventuel, Bernard MULLER, médecin des hôpitaux, m'honore de son amitié et je rends hommage à son père qui, aux heures difficiles de 1944-1947, dirigea notre SAINT-ETIENNE.

Electrices, Electeurs, sans méconnaître aucune de vos difficultés, les besoins réels qu'on ne peut souvent satisfaire qu'avec retard, je vous demande de me faire confiance.

VOTEZ :

Alexandre de FRAISSINETTE

AVOCAT
MAIRE DE SAINT-ETIENNE
CONSEILLER GENERAL DU CANTON NORD-EST

REMPLAÇANT EVENTUEL

Bernard MULLER

DOCTEUR EN MEDECINE - MEDECIN DES HOPITAUX
CONSEILLER MUNICIPAL DE SAINT-ETIENNE

S.N.I.L.R. — St-Etienne